



Réunion du Bureau Directeur du 4 novembre 2020 en Visio conférence

Présents : Jean-Marie Bécrot, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Cédric Ibatici, Pascal Poidevin et Paul Pesin

Excusés : Eric Freling et Patrice Carpentier

Assiste : Olivier Cambraye

En préambule, le Président rappelle l'annonce du Président de la République sur les mesures de confinement jusqu'au 1^{er} décembre 2020 et les dispositions communiquées par la Fédération Française de Football le jeudi 29 octobre 2020 :

« A la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1^{er} décembre. Toutes les rencontres qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire».

Dans l'attente de nouvelles directives, et en complément de la suspension des compétitions et des activités sportives, les bureaux sont fermés et les réunions programmées au siège du district sont annulées jusqu'au 1^{er} décembre 2020. Pour autant les Présidents de commission sont invités à poursuivre leurs échanges et animer leur commission sous forme de visioconférence via starLeaf.

Communication du Président :

- Réunion du Personnel :

Le Président a réuni le personnel le jeudi 29 octobre 2020 afin de l'informer de la fermeture des bureaux au public et de la suspension des activités sportives et des réunions en présentiel. Il a autorisé la poursuite de l'activité professionnelle des salariés du DAF pour la clôture des affaires en cours.

Il a de nouveau réuni les salariés le mardi 3 novembre 2020 pour une réunion d'échange sur la poursuite de l'activité professionnelle.

Il a été convenu la suspension des activités des salariés à effet du samedi 7 novembre 2020 jusqu'au 1^{er} décembre 2020 pour l'instant, avec :

- Prise de congés les 9, 10, 12 et 13 novembre 2020
- Mise au chômage partiel à compter du 16 novembre 2020 avec un maintien d'activité de 20% pour
 - Le Directeur Administratif pour le suivi des mails reçus des boîtes officielles des clubs et des relations avec les instances.

- Le CTD-DAP notamment pour le suivi des labels et les visios planifiées après accord du Président.
- L'apprenti en formation BMF pour la continuité de la formation à distance.

Les membres du Bureau valident les dispositions prises par le Président.

- Ressources Humaines :

- Fin du contrat à durée déterminée de Thomas Maillard au 30 novembre 2020.
- Prolongation de l'arrêt de travail d'Hervé Foubert jusqu'au 29 novembre 2020.
- Accord de l'Urssaf au bénéfice de l'aide au versement des cotisations en faveur des entreprises particulièrement touchées par la crise sanitaire liée au Covid-19 pour un montant de 6 953 euros.
- Demande d'aide de l'Etat à l'embauche des jeunes déposée suite au recrutement de Thomas Maillard pour la période de septembre à novembre 2020 pour un montant de 1 000 euros.
- Constitution du dossier de demande de chômage partiel pour la période du 16 novembre au 31 décembre 2020.

- Soirée des Bénévoles :

Le Président précise qu'aucun frais n'a été engagé pour la 8ème soirée des Bénévoles prévue le 27 novembre 2020 et que l'acompte versé au Producteur pour la prestation de l'artiste a été restitué.

L'historique concernant les dirigeantes et dirigeants mis à l'honneur depuis 2014, dans le cadre de l'opération du Bénévole du mois sera à l'ordre du jour du prochain bureau.

- Visio des Présidents des 7 Districts HDF :

Comme il l'a été lors du confinement de mars, une visio réunissant les Présidents des 7 districts des Hauts de France est programmée chaque lundi.

Celle du lundi 2 novembre 2020 a permis un échange sur :

- La planification des AG des Districts : 2 Districts ont pu réaliser leur AG, pour les autres la FFF propose un accompagnement pour une mise en place sous forme dématérialisée moyennant finance pour la société prestataire.
- Les dispositions relatives aux ressources humaines suite à la suspension des activités sportives
- La situation du nombre de licenciés à ce jour et les risques financiers à prévoir.

- Collège national des Présidents de District :

- Un questionnaire va être envoyé aux ligues et aux districts pour connaître l'état d'avancement de leurs compétitions au moment du confinement.
- Un groupe de travail va être mis rapidement en place afin de réfléchir sur différentes hypothèses pour la suite de la saison.
- Les discussions avec le ministère pour permettre la poursuite des activités, à l'instar des collèges et lycées n'ont pas pu aboutir à une issue positive.
- Le calendrier des élections dans les centres de gestion doit absolument être tenu.
- Autant que faire se peut, il convient que les CTF ne soient pas mis totalement en chômage partiel. Ils peuvent par exemple venir en appui des clubs (en visio) pour la structuration (labels, ...).
- Il y a lieu de privilégier la poursuite des formations en utilisant la visio et la pédagogie à distance.
- Ce 2^{ème} confinement et la problématique du paiement des droits télé à la LFP posent légitimement la question du financement du foot amateur, notamment pour cette saison. Demande est faite d'avoir dès que possible une idée sur les flux financiers de cette saison (contrats d'objectifs, ...).
- Il est rappelé la tenue des collèges statutaires en visio le lundi 16 novembre. Avec notamment à l'ODJ l'étude des textes de l'AG de la FFF de décembre avec notamment un texte sur :

- La simplification de la réglementation des terrains
- La mise en place d'une « licence volontaire » qui serait une licence dirigeant avec moins de responsabilités dans les clubs. Elle permettrait aussi d'être en conformité avec les souhaits de l'état dans le cadre des enquêtes d'honorabilité pour les personnes côtoyant des mineurs dans les associations.

- Infos Ligue :

La Ligue envisage, pour tenir compte d'une période de remise en forme nécessaire avant la reprise des compétitions et pour respecter la trêve habituelle de fin d'année, de recalculer les calendriers des championnats de Ligue avec un redémarrage des rencontres au 10 janvier 2021.

Un bureau et un conseil de ligue sont programmés le mardi 10 et mercredi 11 novembre 2020 sous forme de visioconférence.

- Demande d'affiliation :

Le bureau accuse réception du dossier de la demande d'affiliation de l'Ecole de Football Féminin de Château-Thierry (EFFCT) et se réjouit de la création d'un club à vocation école de football féminin.

Décisions du Bureau Directeur :

Le bureau prend les décisions suivantes :

- Suspension de l'ensemble des activités jusqu'à nouvel ordre.
- Mise en place du chômage partiel totalement pour l'ensemble du personnel à l'exception du Directeur administratif, du CTD-DAP et de l'apprenti BMF pour partie.
- Reprise des championnats après l'autorisation de FFF, la praticabilité des terrains et l'autorisation préfectorale sur l'ouverture des vestiaires.

Règlement intérieur :

L'article 21 des statuts du District prévoit la possibilité d'avoir recours à un règlement intérieur en complément des statuts ayant pour objet de compléter les règles de fonctionnement du District.

Il est décidé la rédaction d'un RI qui comporterait les fonctions du Président, du Secrétaire Général, du Trésorier, du rôle du Bureau Directeur et des différentes commissions de chaque secteur.

Chaque responsable de secteur est en charge de la préparation du rôle des commissions de son secteur d'activité pour la prochaine réunion.

Composition des commissions et cooptés :

Les commissions, hormis les commissions disciplinaires, doivent être constituées pour le comité directeur du 1er décembre 2020.

Un appel à candidature à destination des dirigeantes et des dirigeants de clubs a été publié sur le site avec une date fixée au 15 novembre 2020.

Après cette date, les Présidents des commissions concernés examineront les candidatures et prendront contact avec les candidats afin de constituer les commissions le 1er décembre 2020.

Réflexion sur l'animation du réseau :

Comme pour le 1^{er} confinement, une réflexion s'engage sur les actions à mettre en place afin de maintenir le réseau via Facebook, exemples :

- Concours de pronostics sur la L1 et les matchs internationaux,
- Actions éducatives sur le P.E.F et ses 6 thématiques (Santé, Engagement citoyen, Environnement, Fair Play, règles du jeu et arbitrage et culture foot)

- quizz suivi d'une visio sur inscription (ex : sur les règlements)
- Thématiques de 1h00 en visio, sur l'accueil et la pratique des U6 U9 ou des U10 U13 ; le projet sportif et éducatif d'un club, la présentation du Foot Loisirs ou autres..... ouvert jusque 12 à 15 personnes maxi par session.
- Vidéos sur des parcours techniques ou autres, défi jonglerie ou insolite

Afin de permettre une préparation des différents supports, l'action de cette semaine portera sur un concours de pronostics sur la journée de ligue 1 du weekend (personne en charge du dossier : Olivier Cambraye et Gilles Cousin).

Une réunion hebdomadaire du Bureau Directeur sous forme de visio conférence est planifiée chaque mercredi à 17 heures 00 jusque la fin de la crise sanitaire.

Le Président

Pascal Poidevin